CORRESPONDANCE

SAINT-PIERRE

Monsieur Marcoux l'agent électorale de M. A. A. C. LaRivière est en tournée dans nos parages; il vient d'Otterburne, mais il ne semble pas rencontrer beaucoup d'encouragement. Les supporteurs de M. LaRivière peuvent être désignés par le vers de Virgile:

"Apparent rari nantes in gargite vasto!

"Quelques rares nageurs apparaissaient sur la mer immense!"

Tout le monde par contre, est plein d'ardeur, pour le succès de M. S. A. D. Bertrand.

Dans Provencher

M. LaRivière est allé Dimanche à Lorette et après la messe a tenu une assemblée en plain air devant la salle Municipale.

Sachant que M. Wm. Lagimodière se proposait de répondre, si c'était nécessaire, tous les paroissiens qui avaient assisté à la messe décidèrent de rester, libéraux comme conservateurs.

M. A. A. C. LaRivière prit la parole au milieu d'un silence exemplaire, mais non dépourvur de froideur, il commença par donner son record en Chambre, énumérant le nombre de votes donnés par lui.

Il continua réclamant pour lui le crédit de la construction du South-Eastern.

L'on put remarquer des rires peu dissimulées parmi l'auditoire à l'énoncé de cette prétention par trop extravagante.

L'orateur se livre alors à une critiqué échevelée de l'administration du Gouvernement Laurier, qu'il qualifie de VÉREUSE et D'EXTRAVAGANTE!!

En résumé une répétition des pamplets conservateurs, se composant d'une suite d'affirmations sans preuves.

M. A. C. LaRivière qui sans doute fait partie du conseil des Dieux a déclaré savoir que M. Sifton avait annoncé PUBLIQUEMENT qu'il dépenserait $500 par vote si H. J. Macdonald en mettait $100.

On peut juger par là du genre de polémique de M. A. C. LaRivière!

M. A. A. C. LaRivière a eu un mouvement de franchise dont, il faut lui tenir compte, quand il a déclaré que pour connaître son œuvre pendant la Legislature, il fallait aller consulter les Archives!

Il est certain qu'on serait incapable d'en trouver la moindre trace dans le Comté de Provencher.

Si les Archives avaient droit au chapitre nous conseillerons à M. A. A. C. LaRivière de solliciter leurs voix. Il aurait certainement meilleure chance qu'avec les Electeurs de Provencher.

M. LaRivière a déclaré se désintéresser de la construction du Pont de Québec et des autres travaux qui concernaient l'Est, comme d'autre part, il n'est pas à notre connaissance qu'aucun travail ait été fait dans Provencher, par le gouvernement fédéral, il est évident que M. A. A. C. LaRivière professe le même désinteressement a l'égard de Provencher.

L'orateur fait ensuite allusion à la convention d'Otterburne, et manifestement cherche à tirer une de ces grosses ficelles auxquelles il est accoutumé en essayant d'exciter la jalousie des autres comtés provinciaux contre celui de Carillon, favorisé par la convention.

Ce sont des petites manœuvres qui aujourd'hui ne prennent plus. Les électeurs de Provencher sont trop intelligents pour ne pas savoir que la convention ne pouvait avoir lieu à la fois dans chaque comté, et que par suite il fallait bien faire le choix d'un, au détriment des autres

M. LaRivière se plaint encore que les libéraux n'aient point formulé de programme à l'occasion de leur convention, puis finit en emettant l'espoir qu'il aura plus de quatre votes à Lorette quoi qu'on en ait pu dire.

M. Wm. Lagimodière se lève alors et est reçu par des acclamations qui contrastent singulièrement avec le silence glaciale qui a duré avant, pendant, et après, le discours de M. LaRivière

M. Lagimodière, déclare qu'il se croit obligé en conscience de relever les accusations mensongères portées sans preuves par M. LaRiviere; d'ailleurs, l'orateur précedent à semblé s'attaquer directement à lui et cela le décide à répondre.

Et ce moment M. LaRivière tente des excuses personnelles auprès de M. Lagimodière l'interrompant sans motif. Aussitôt des protestations nombreuses s'élèvent de l'auditoire et quand le calme est rétabli M. Lagimodière est salué de nouveaux applaudissements.

M. Lagimodiere, constate le peu de fondement des avancés de M. LaRivière quand à la convention d'Otterburne il n'était nul besoin d'établir un programme puisque les libéraux avaient celui de Sir W. Laurier adopté en 1893.

Par exemple M. A. A. C. LaRiviere s'il n'avait pas eu peur de tenir une convention aurait été obligé de sortir un programme, car, le parti conservateur actuel, avec Sir Ch. Tupper à un programme pour chaque province et il est nécessaire de pêcher parmi tant de programmes si disparates, celui qui pourrait le moins mal habiller M. A. A. C. La Riviere. M. Lagimodiere a été fort applaudi.

M. A. A. C. LaRiviere a clos l'assemblée en déclarant qu'il n'aimait point la discussion et surtout avec M. W. Lagimodiere dont il fait l'éloge.

En somme, l'assemblée appélée par M LaRiviere a tourné en faveur du parti libéral.

A ST. BONIFACE

M. A. A. C. LaRivière a ouvert la campagne officielle lundi soir par une assemblée à St. Boniface à l'hotel de ville. Environ 150 personnes y assistaient, et sur le nombre une bonne moitié de libéraux, ce qu'il est facile de constater par ce seul fait qu'une bonne partie de l'auditoire s'était éclipsé avant la fin de l'assemblée, si bien que le jeune M. Joseph Bernier a déversé ses flots accoutumés d'éloquence grandiloquente devant des banquettes à peu prés vides.

M. A. A. C. LaRivière a été applaudi à diverses reprises sur les bancs des fidèles, mais ce qu'on peut assurer, c'est que ses efforts oratòires et ses déclamations ne lui ont pas gagné une seule voix.

A ST. VITAL

L'assemblée de M. A. A. C. LaRivière à St. Vital dans l'après midi a été une affaire sans précédent dans l'histoire de Provencher.

L'AUDITOIRE SE COMPOSAIT DE TROIS PERSONNES DEUX ROUGES ET UN BLEU!!!!

Les deux orateurs M. A. A. C. LaRivière et M. Jos. Bernier n'ont pas jugé à propos de déployer leur éloquence pour une semblable foule et s'én sont retournés sans demander leur veste.

A Brandon

Les Conservateurs ont passé un mauvais quart d'heure à Brandon, Samedi dernier; de fait la candidature de M. J. Macdonald n'apparait plus que comme le prélude d'une défaire certaine.

On se souvient que M. H. John Macdonald avait refusé d'inviter M. Sifton à la reunion qu'il tint la semaine dernière à Brandon; bien que M. Sifton eut pris soin de l'inviter longtemps à l'avance à une assemblée contradictoire.

Il était bien évident que H. John la Mascotte avait peur de rencontrer l'hon M. Sifton.

L'impression, parmi le public, fut des plus mauvaises et pour tacher de l'atténuer, les Conservateurs attendirent que M. Sifton eut fixé toutes ses assemblées, et par conséquent fut abstreint à des engagement formels, pour organiser à Brandon une nouvelle assemblée, dans laquelle Sir Hibbert Tupper devait prononcer son requisitoire accoutumé contre le Yukon.

A la grande consternation des Conservateurs, M. Sifton, accepta au dernier moment cette invitation et ajourna les assemblées annoncées pour cette date.

Plus moyen de reculer, il fallait avaler la pillule. Elle fut amère. En présence d'une audience de plus de 4000 personnes, Sir H. Tupper prit le premier la parole et renouvella ses accusations contre M. Sifton au sujet de l'administration du Yukon. Un fait notable, est la difference de langage employé par Sir H. Tupper à Brandon et celui dont il s'est servi en Chambre à l'abri de l'immunité parlementaire.

Sir H. Tupper avait mis une sourdine à ses vitupérations habituelles.

Sir H. Tupper ne provoqua aucun enthousiasme dans l'auditoire. M. Sifton au contraire fut salué par de chaleureux applaudissement lorsqu'il se leva pour parler.

Il n'eut pas de peine à montrer l'umanité d'accusations auxquelles le gouvernement a donné toutes facilités pour produire la preuve; et dont toutes les enquêtes judiciaires et parlementaires ont prouvé, l'absence absolue de fondement.

On se rappelle que les acolytes de Sir H. Tupper, ceux sur le témoignage desquels il a appuyé ses accusations basées sur de semblables témoins n'a pas grande valeur.

Mais le coup décisif, le coup du lapin, celui qui terrasse sans rémission, fut appliqué par M. Sifton lorsqu'il produisit une lettre d'excuses de Sir Chs. Tupper, à M. Philip l'ancien associé de M. Sifton.

On se souvient que l'année dernière, Sir Ch. Tupper vint à Brandon et se livra à des attaques fort graves contre M. Philip. Celui-ci traduisit Sir Ch. Tupper devant les tribunaux. Mais aussitôt Sir Chs Tupper écrivit une lettre de retraction et d'excuses à M. Philip. En voici le texte lu par M. Sifton

CHER MONSIEUR,

Par rapport au discours fait par moi à Brandon le 20 novembre dernier, au cours duquel vous prétendez que j'ai fait à votre égard certaines références de nature à vous nuire, au sujet de l'importation de spiritueux dans les territoires du Yukon, je désire dire que ce discours n'avait pas d'autre but dans mon idée que de discuter les questions publiques, et que je n'ai jamais eu l'intention de faire aucune allusion à vous même. Si aucune des personnes présentes a compris differémment mes paroles, je désire déclarer qu'une enquête subséquente m'a prouvé que le télegramme envoyé à votre nom à M. Sifton le 12 juin 1898 lui demandant que la lettre en question fut amendée de facon à inclure l'importation des spiritueux où Yukon, le télegram étant celui là même auquel M. Sifton à rèfêrré, sur le parquet de la Chambre des Communes, comme lui ayant été envoyé par vous, il m'a été prouvé dis, je, que ce dit télegramme n'a jamais été ni envoyé ni autorisé, ni en aucune façon indirecte ne provient de vous ni d'autre personne essayant d'introduire des spiritueux dans les territoires du Yukon en vertu de l'autorité de la lettre de M. Sifton, lettre à laquelle j'ai fait allusion dans mon discours, et que vons ne futes ni directement, ni indirectement parti cherchant a profiter de cette lettre.

Je désire le plus déclarer que j'ai pu me convaincre qu'il n'y avait aucune raison de croire que NI VOUS NI M. SIFTON n'etaient compris de société en envoyant ou essayant d'envoyer des spiritueux dans les territoires du Yukon. Je regrette sincérement si ce que j'ai pu dire a pu être consideré comme une atteinte à votre caractere.

Cette lettre est tombée comme un bombe dans le Ladysmith conservateur et les figures se sont allongées.

La suite du meeting n'a été qu'une longue ovation à M. Sifton qui a gagné dans cette assemblée plus de deux cent votes.

Fait à noter, M. H. J. Macdonald brillait par son absence sur la plateform.

H. John, la Mascotte peut commander sa veste pour le 7 Nov. et la commander ample.

Les Conservateurs pour enlever au gouvernement Laurier tout credit de la prosperite actuelle s'en vont criant que le credit en revient exclusivement a la Providence.

Eh bien, puisque la Providence est du cote des liberaux et les favorise, pourquoi les electeurs du Canada ne feraient ils pas comme la Providence, et ne donneraient ils pas leur appui au gouvernement Laurier?

Ils seraient en tout cas, en bonne compagnie, avec la Providence.

Les Journaux

Combien de journaux dans le monde? Etats-Unis et Canada, 21,000; Grande-Bretagne, 8,000; Allemagne, 6,000; France, 4,200; Japon, 2,000; Italie, 1.500; Autriche-Hongrie, 1,200; Espagne, 1.000; Autriche, 800; Russie, 8,00 Grèce, 600; Suisse, 450; Hollande 300; Belgique, 300; autres pays, 2,000.

Les Souffleurs De Verre

Une exposition tres interessante au No. 251 Avenue du Portage

Les membres de la famille Owen, souffleurs de verre, sont arrivés à Winnipeg; ils y resteront seulement quelques jours, et il y a foule pour les voir travailler, au No. 251, Avenue du Portage. Ils donnent une séance de première classe, représentant la fonte du verre, son soufflage, son filage, son tissage. Ils montrent aussi une machine à vapeur qui travaille constamment, tout en verre. Ils donnent des "leçons de choses" très attrayantes; ils montrent le "marteau d'eau"; La cuve avec ballon pneumatique, qu'on appelle aussi le plongeur de Descartes; la vapeur et son application aux machines.

Prix d'entrée seulement 10 cents. Tout ce qui est fabriyué en présence des visiteurs leur est donné gratis. On peut en avoir des échantillons à leur devanture, au No 251, Avenue du Portage, Winnipeg.